



Organe international de contrôle des stupéfiants

*Pour information - document sans caractère officiel.*

EMBARGO: 27 février 2002  
00:01 heures (GMT)

## LA RÉPRESSION ANTIDROGUE FACE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'Organe international de contrôle des stupéfiants met en garde contre les dangers que les pourvoyeurs de drogues opérant dans le cyberspace représentent pour les jeunes

Les gouvernements doivent agir pour limiter les périls que la mondialisation et les nouvelles technologies font peser sur la lutte antidrogue, demande instamment l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son rapport annuel publié ce jour (27 février 2002).

Dans son rapport, l'Organe indique que des drogues sont vendues via Internet, que des revendeurs de drogues recourent à des forums de discussion et que des pharmacies en ligne vendent sur des sites web des médicaments à délivrer uniquement sur ordonnance. Tels sont quelques-uns seulement des défis que les nouvelles technologies et la mondialisation posent et que l'Organe a soulignés dans son rapport annuel.

Selon le Président de l'OICS, Hamid Ghodse: "Il existe un réel danger que les bienfaits d'Internet soient compromis par l'action d'individus et de groupes criminels qui l'exploitent à des fins illicites. Les gouvernements doivent s'attaquer aux difficultés que posent les nouvelles technologies pour la détection et la répression des infractions en matière de drogues dans le contexte d'une mondialisation croissante."

L'OICS s'inquiète tout particulièrement de ce que, en utilisant Internet, des jeunes puissent être la proie de vendeurs de drogues opérant dans le cyberspace. Il appelle les gouvernements à mieux sensibiliser l'opinion publique, notamment parents et enseignants, aux risques que les jeunes qui utilisent Internet courent d'être livrés à l'influence de messages qui font l'apologie de l'abus des drogues.

Les conséquences de cet état de choses sont alarmantes, souligne l'Organe. Les jeunes peuvent être entraînés dans la criminalité liée à la drogue par les activités de désinformation, de propagande ou d'endoctrinement auxquelles se livrent des individus anonymes qui cherchent à tirer profit d'une augmentation du nombre de consommateurs de drogues. Lorsque l'approche est "virtuelle", les signaux d'alarme qui pourraient dissuader les jeunes dans le monde réel sont réduits au minimum.

### **Les ventes de drogues sur Internet en plein essor**

- En République tchèque, les ventes et les achats de drogues illicites sont conclus en ligne dans des cybercafés ou par téléphone mobile.
- Des sociétés basées aux Pays-Bas utilisent Internet pour vendre à travers le monde des semences de cannabis et des dérivés du cannabis.
- Au Royaume-Uni, les autorités ont identifié dans le monde un très grand nombre de sites web proposant à la vente des drogues illicites allant du cannabis à l'héroïne, à l'ecstasy et à la cocaïne.

### **Libre accès aux recettes pour la fabrication de drogues**

Aux États-Unis d'Amérique, on a enregistré une augmentation rapide des saisies de laboratoires utilisés pour la fabrication illicite de méthamphétamine, car les recettes pour la fabrication de drogues qui étaient autrefois des secrets jalousement gardés sont accessibles à quiconque peut naviguer sur Internet.

L'Organe indique aussi comment les trafiquants de drogues utilisent les nouvelles technologies pour améliorer la livraison et la distribution des drogues et se protéger des opérations de détection ou des enquêtes. Par exemple, les trafiquants de drogues dissimulent des informations sur des envois de drogues illicites en utilisant des messages codés ou blanchissent les capitaux liés à la drogue grâce à des virements électroniques.

**La détection rendue difficile par le cryptage**

En 1995, un groupe de trafiquants aux Pays-Bas a utilisé un logiciel de cryptage pour coder ses communications et stocker de manière sûre des données sur les véhicules banalisés de la police et des services de renseignement.

Les délits informatiques, prévient l'Organe, sont faciles à commettre, demandent peu de moyens et sont extrêmement difficiles à détecter. Les investigations et les poursuites dans ce domaine appellent un renforcement de la coopération internationale.

La mondialisation, elle aussi, a ouvert de nouvelles voies à la criminalité liée à la drogue. L'expansion de l'activité commerciale et financière a permis aux délinquants de mieux dissimuler les transferts illicites des marchandises comme les drogues et les précurseurs placés sous contrôle international, et les profits qu'ils en tirent.

**L'utilisation des services bancaires sur Internet pour blanchir des capitaux**

Les trafiquants de drogues exploitent l'expansion des services bancaires sur Internet. Par exemple, les autorités de la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) signalent qu'avec les progrès du commerce électronique, il est devenu plus difficile de déceler le blanchiment de capitaux liés à la drogue.

De même, les casinos virtuels foisonnent sur Internet - il en existerait déjà plus de 2 000. L'Organe craint qu'ils ne servent à blanchir des capitaux et qu'ils ne deviennent une activité florissante échappant à toute réglementation.

**Recours par les trafiquants de drogues à des forums de discussion**

Une enquête conjointe des services antidrogue de la Colombie et des États-Unis révèle que, pour communiquer entre eux, des trafiquants avaient créé des forums Internet protégés par des pare-feu destinés à les rendre impénétrables.

L'Organe constate avec satisfaction que la lutte contre la criminalité de haute technologie a progressé sur le plan tant national qu'international. Il prévient toutefois que, sauf à aller de l'avant, les groupes criminels organisés continueront d'exploiter les avancées technologiques et les crimes transnationaux liés à la drogue iront croissant.

L'Organe craint en particulier que les pays qui n'ont pas de législation appropriée pour lutter contre la criminalité liée aux nouvelles technologies ne se transforment en refuges.

**Les gouvernements s'attaquent à la criminalité de haute technologie**

Les polices nationales de plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont mis sur pied des services chargés exclusivement de la cybercriminalité. La Police fédérale australienne a mis au point un système de gestion en ligne des enquêtes. En Espagne, le Service central d'enquête sur les délits informatiques et le département des délits de haute technologie au Ministère de l'intérieur jouent un rôle actif dans la prévention de l'utilisation d'Internet pour proposer illicitement à la vente des substances placées sous contrôle.

Il reste encore beaucoup à faire aux niveaux national et international, souligne l'Organe. Sur le plan international, il serait peut-être bon d'envisager l'élaboration d'une convention des Nations Unies contre la cybercriminalité qui s'appuierait sur les avancées enregistrées en la matière dans certaines régions, comme celle que constitue la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. Au niveau national, des lois devraient être adoptées pour lutter efficacement contre la cybercriminalité liée à la drogue. L'Organe recommande l'harmonisation de ces mesures de manière à prévenir l'essor de sanctuaires où l'information serait protégée, ainsi que la fourniture d'une aide aux pays en développement qui courent le risque d'être soumis à pareille exploitation.